



Informations municipales

# LARDY MAG

JANVIER-FÉVRIER 2020 • N° 251



## LARDY, LA CULTURE POUR TOUS !

P.16

### LES COULISSES DE LA SAISON CULTURELLE



BUDGET 2020

10



TRI ET COLLECTES

14



RESTAURATION  
SCOLAIRE

24



## CONTACTEZ VOS ÉLUS

Pour prendre rendez-vous  
avec vos élus, un seul n° :



01 69 27 11 43



Du lundi au vendredi  
de 9h à 12h  
et de 14h à 17h30



maire@ville-lardy.fr

# fil

## LARDYMAG

Magazine d'informations  
municipales n°251 édité  
par la Commune de Lardy

Hôtel de Ville  
70 Grande Rue  
91510 Lardy

Tél. : 01 69 27 14 00

Mail : communication@ville-lardy.fr

Directeur de la publication :

M<sup>me</sup> Dominique BOUGRAUD

Coordination/rédaction :

Service Communication

M<sup>me</sup> Méridaline DUMONT

Avec la contribution de :

Services communaux & intercommunaux

Mise en page : T'Menthe

Impression : Willaume Egret

Tirage : 2 700 exemplaires.

Distribution : Boitauxlettres IDF

Photographies : Mairie de Lardy,

Collections privées, DR, Freepik,

Adobe Stock, Flaticon, Noun Project



# SOMMAIRE

RETOUR  
EN IMAGES **04**

VIE LOCALE **08**

TRAVAUX  
ET PROJETS **12**

TRI ET  
COLLECTES

**14**



**15** LA CULTURE DANS  
TOUS SES ÉTATS !



VOS COMMERCES  
ET SERVICES **22**

SPORTS **28**

ASSOCIATIONS **29**

TRIBUNES **30**

ÉTAT CIVIL  
INFOS PRATIQUES **31**



**23** PETITE  
ENFANCE  
SCOLAIRE



Abonnez-vous à  
l'e-newsletter de la ville !  
RV sur [www.ville-lardy.fr](http://www.ville-lardy.fr)



[WWW.VILLE-LARDY.FR](http://WWW.VILLE-LARDY.FR)

[VILLEDELARDY](https://www.facebook.com/VILLEDELARDY)



JUMELAGE

**26**



Cérémonie des Vœux : Mme Le Maire Dominique Bougraud, entourée des 17 jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants

## Chères Larziacoises, Chers Larziacois,



**Lardy est une ville tournée vers la culture et la solidarité**



Vous êtes venus nombreux à la Cérémonie des Vœux : nous vous en remercions. Ce fut un beau moment partagé et convivial pour accueillir 2020 !

Cette année, le CCAS de Lardy a lancé sa première collecte de don du sang en partenariat avec l'Établissement Français du Sang. Vous êtes 65 donateurs à avoir répondu à l'appel ! Un bel élan de solidarité qui nous encourage à vous proposer de nouvelles dates. Merci à vous d'avoir répondu présents pour cette première édition.

Ce début d'année marque également l'ouverture de la seconde partie de la saison culturelle 2019/2020 : et c'est déjà un franc succès ! Tous les spectacles proposés en janvier ont affiché complets, démontrant l'importance et la place de la culture dans nos vies à tous. Le dossier présenté dans ce FIL Magazine vous relatara le travail du service culturel pour concevoir une saison riche, variée et accessible à tous. Les équipements de la médiathèque et du conservatoire de musique et de danse sont également d'autres points d'entrée à la culture à Lardy,

et vous permettent chaque jour de découvrir ou d'approfondir vos connaissances et vos passions.

Retrouvez enfin un article dédié au nouveau marché de restauration scolaire porté par l'intercommunalité pour les 16 communes d'Entre Juine et Renarde. L'accent est mis sur la qualité des produits avec une véritable exigence pour les assiettes de vos enfants qui proposent toujours du bio et davantage de produits locaux et labellisés. Dans une démarche durable, le dispositif anti-gaspillage est également poursuivi en respectant l'équilibre nutritionnel des repas de vos enfants.

Je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous une belle et heureuse année 2020.

*Bien fidèlement*

**Dominique BOUGRAUD**

Maire de Lardy  
Vice-présidente de la Communauté de Communes  
Entre Juine et Renarde (CCEJR)  
Présidente déléguée du Conseil Départemental  
de l'Essonne

# NOV. DÉC.

6  
NOV.

## Kaplas en folie !

Avec l'aide d'un animateur du centre Kapla de Paris, vous avez pu réaliser vos constructions les plus folles dans un espace dédié de la médiathèque. Inspiré mais fragile !



## Commémoration de l'armistice de 1918

Les populations, associations et élus de Bouray-sur-Juine, Lardy et Janville-sur-Juine ont rendu hommage aux victimes de la Première guerre mondiale.

11  
NOV.



Le Conseil Municipal des Enfants a honoré ce devoir de mémoire à leurs côtés, avec l'aimable participation de la fanfare intercommunale.

17  
NOV.

## Bourse aux jouets et puériculture

Organisée par la Caisse des Écoles de Lardy, la Bourse aux jouets et puériculture a fait le plein d'exposants et de bonnes affaires !



## Journée d'éveil de l'enfant

300 sourires, 600 joues rouges et quelques parents retombés en enfance : les ateliers de motricité organisés par l'ASLJL GR Danse en partenariat avec la Fédération sportive et culturelle de l'Essonne et le Conseil départemental, et avec le soutien de la Ville de Lardy, ont fait le plein au gymnase Cornuel !

17  
NOV.



NOV.

## Lardy Games Weeks

La médiathèque a proposé aux férus ou nostalgiques de jeux vidéos, une belle exposition rétrospective de jeux des années 70 jusqu'aux années 2000 sur des consoles en libre accès.



## 100 ans à Lardy !

Madame Simone Hardy a soufflé ses 100 bougies entourée de ses proches. Elle fut l'une des premières habitantes installée au Pâté qui ne comptait à l'époque que deux autres maisons, un bistrot et la ferme de la Honville !





NOV.  
DÉC.

**Retour sur le Téléthon : Lardy ville solidaire !**

Pour collecter des fonds et soutenir la recherche, les initiatives se sont multipliées dans la Ville. L'intégralité des fonds collectés au fil des manifestations a été reversée au Téléthon pour soutenir la recherche (Jeu du Panier Garni, La Grande Dictée, Cross des écoles, F.A.S.T "Family Activities Sportives pour le Téléthon", Tombola et fresque participative au Marché de Noël).



05

**Colis de Noël pour les aînés**

Les élus de la Ville, l'équipe et les bénévoles du CCAS sont allés à la rencontre des aînés qui ne peuvent pas assister au traditionnel "Banquet annuel des Anciens" pour leur remettre, à domicile, leur colis gourmand de fin d'année !



8&9  
DÉC.

**Marché de Noël**

Organisé par le Comité des Fêtes au Gymnase Cornuel, l'édition 2019 a rassemblé + de 2 000 visiteurs et 60 exposants (artisans, créateurs, gastronomie) avec une nocturne "gospel-tartiflette". Tout au long du week-end, les enfants ont pu faire une photo avec le Père Noël, participer à des ateliers créatifs et de contes.



19  
DÉC.

450 colis, 7 palettes, 6 voitures pleines à craquer de colis et de bonne humeur.



19  
DÉC.

**Randonnée La Mésange Bleue**

Organisée par le service des Sports de la Ville, la rando « La Mésange Bleue », l'édition hiver et gourmande des randos seniors mensuelles, a rallié 25 participants.



21  
DÉC.

**Cyclocross hivernal**

Avec le soutien logistique de la mairie, le cyclocross de l'association Avenir Cycliste de Lardy a rassemblé 107 amoureux du vélo qui ont pris le départ en Forêt de Cheptainville, plus motivés que jamais à la veille des fêtes. Bravo à eux !

DÉC.

**Lardy illuminée**

La Ville de Lardy et ses commerçants se sont parés de leurs plus belles lumières de fêtes pour faire briller la nuit larziacoise de mille feux !



# La Cérémonie des Vœux 2020

Moment traditionnel et attendu par les Larziacois, la cérémonie des vœux du Maire à la population, le samedi 18 janvier 2020, a rassemblé les élus locaux et nationaux, les habitants et les forces vives de la ville. Vous étiez nombreux à l'occasion de cette cérémonie pour fêter tous ensemble cette nouvelle année.



*Toutes ces réalisations n'auraient pas été possibles sans le travail quotidien de nos agents municipaux. Cela demande du temps, de l'investissement et du travail. MERCI à eux !*

*Toutes ces réalisations n'auraient pas été possibles sans le travail quotidien de nos agents municipaux. Cela demande du temps, de l'investissement et du travail. MERCI à eux !*

*Merci à vous !*



**UN GRAND MERCI** à tous les bénévoles qui animent nos associations, aux représentants de la communauté éducative, aux entrepreneurs et commerçants de la commune et aux forces de l'ordre et de secours qui répondent toujours présentes. »



**Une balade commentée de la ville, rétrospective de l'année écoulée, a été proposée aux 500 personnes présentes :**



Commençons au 3 Grande rue où la ville a signé une convention avec Solidarités Nouvelles pour le Logement pour la réhabilitation d'une maison proposant 7 nouveaux logements d'insertion destinés à accueillir des familles en cœur de ville.



Un peu plus loin, après l'école Ste-Ernestine et près des commerces, le nouveau parking paysagé de proximité de 20 places a été inauguré en septembre lors de la 2<sup>e</sup> édition de la Fête des commerces et entreprises.



En poursuivant sur votre lancée, vous pouvez découvrir les boutiques éphémères du 62 Grande Rue, inaugurées officiellement en février 2019. Elles permettent à des entrepreneurs de tester leur activité en boutique avant de se lancer durablement.



Derrière l'Hôtel de Ville, vous pouvez faire un saut dans le parc. Pour sa démarche responsable et durable au cœur de ses espaces verts, la commune a reçu en 2019 la labellisation « Notre Village, Terre d'Avenir » qui valorise également les actions entreprises dans le cadre d'un Agenda 21 partagé avec la ville voisine de Bouray.



**MERCI** au Conservatoire de musique de Lardy, à sa directrice Isabelle Guyoton et ses musiciens, d'avoir assuré l'introduction musicale de cette Cérémonie des Vœux.





**MERCI à Kai Abruszat, Maire de Stewwede et aux bénévoles du Comité de jumelage. Depuis 2 ans maintenant, des échanges et de réelles amitiés se nouent et se multiplient entre nos villes.**



En remontant l'avenue du Maréchal Foch, vous passez devant La Poste. En avril, l'intense mobilisation des élus et des habitants a permis le maintien de ce service de proximité dans votre commune.



En prenant à droite, rue de Verdun, vous arrivez à l'Espace Simone Veil où vous pouvez partager les moments conviviaux avec nos aînés qui se retrouvent nombreux lors des animations et des repas du CCAS.



En poursuivant votre chemin, vous pourrez admirer le parc Boussard, dernier parc Art Déco d'Île-de-France. Des études sont en cours pour sa réhabilitation.



Rejoignons maintenant le Centre technique Renault avec les ingénieures Carine et Stéphanie, championnes du monde du rallye Aïcha des Gazelles 2019 dans la catégorie « véhicules électriques », notamment avec le soutien de la Ville de Lardy.



Face au Centre technique Renault, le gymnase Cornuel est le lieu de vie de nombreuses associations et les habitants peuvent désormais s'adonner à plusieurs activités de plein air grâce au parc multisports qui a ouvert ses portes en mars : citystade, skatepark...



La vidéoprotection a été déployée sur site mais aussi sur le rond-point du Canada, sur le boulevard du Québec, au rond-point Brise-Charrue, et place du 19 mars.



Route Nationale, vous arrivez à l'Intermarché Contact de Lardy qui a fêté ses 20 ans en 2019 et qui, sous l'impulsion de son exploitant, M.Dalle Carbonare, est en cours de déménagement et d'agrandissement derrière le centre d'incendie et de secours.



Si vous avez un train à prendre, vous pouvez désormais profiter de la rénovation complète du parking SNCF, gare de Bouray, transformé en parc relais SNCF-Effia (+80 nouvelles places de stationnement pour les voitures intégralement financées par la SNCF et Île-de-France Mobilités).



Si vous poursuivez votre chemin rue Jacques Cartier, vous découvrez l'opération des Laurentides qui propose une mixité de logements (logements aidés) et d'activités économiques (notamment le futur Intermarché).



Clin d'œil : si vous cherchez des informations utiles et pratiques sur ce projet, le nouveau site internet de Lardy peut vous aider. Davantage de fonctionnalités, démarches en ligne entièrement repensées : le site est compatible désormais avec vos téléphones et tablettes.



À proximité immédiate, nos sapeurs-pompiers sont là pour vous apporter aide et assistance. Pour leurs actions au quotidien, nous leur adressons toute notre gratitude ainsi qu'à nos soldats, policiers et gendarmes surtout dans le contexte d'agressions dont ils sont aujourd'hui trop souvent victimes.

**Bonne année 2020 !**



**Dans sa démarche de soutien et de valorisation du commerce local, la Ville a sollicité les commerçants larziacois pour préparer le buffet : l'Auberge de l'Espérance, la boulangerie Ô Traditions et Gourmandises et les traiteurs Aux délices de Lardy et Un chef à votre service. Ce fut une belle occasion de faire (re)découvrir leurs saveurs et savoir-faire.**

## TOMBOLA DES COMMERÇANTS : VENEZ RETIRER VOS LOTS



Pendant les fêtes, la Ville de Lardy a financé une Grande Tombola pour soutenir vos achats chez vos commerçants de proximité. **N'attendez plus : venez retirer l'un des 72 lots avec votre ticket gagnant en Mairie de Lardy.**

**RECENSEMENT 2020**

# Le recensement : c'est sûr, c'est simple, c'est utile... et c'est citoyen !

Le recensement 2020 se déroule à Lardy sur demande de l'INSEE (Institut National des Statistiques et des Études Économiques) du 16 janvier au 22 février.



L'un des 10 agents recenseurs recrutés par votre mairie et disposant d'une carte d'habilitation, se présentera chez vous durant cette période.



BARREAU Nelly



BRUGIER Marine



CAULET Isabelle



HENRY Charlotte



MARTINI Mireille



PALISSIER Dominique



RADDAS Vincent



TANGUY Nadège



TEXIER Elodie



VANDEBOGAERDE Clément

L'agent en charge de votre secteur vous proposera de vous faire recenser sur internet, ou, en cas d'impossibilité, sur papier. Il vous suffit ensuite de répondre au questionnaire.

Ce recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population notamment en matière d'équipements et de politique de l'emploi. **ON COMPTE SUR VOUS !**

Les questionnaires restent strictement confidentiels et ne pourront être exploités à d'autres fins que la campagne de recensement.

**MUNICIPALES 2020**

**Derniers jours pour vous inscrire !**

Vous (ou vos proches) voulez vous inscrire par internet sur les listes électorales. Vous souhaitez le faire en ligne mais ne disposez pas d'un ordinateur ou d'une tablette connectée ? Les Espaces Publics Numériques de la ville vous accueillent pour vous guider pas à pas dans cette démarche.

> Rendez-vous :

- au CCAS de Lardy, 35 rue de Verdun,
- ou à l'EIVI (Esp@ce Informations et Vie Intergénérationnelle), rue René Cassin.

+ d'infos sur [www.ville-lardy.fr](http://www.ville-lardy.fr) "élections municipales 2020"

## VOS PAPIERS

# Démarches en ligne : arnaques en tous genres, soyez vigilants !

La plupart des démarches administratives sont gratuites, pourtant, de nombreux sites les font payer de manière frauduleuse. Voici quelques bons réflexes à adopter pour éviter de se faire arnaquer.

**1 million**  
de personnes abusées  
chaque année  
par des arnaques  
aux faux sites  
administratifs

## LE CAS DES TITRES D'IDENTITÉ



### Pour un passeport :

- ▶ 86 € pour les personnes majeures
- ▶ 42 € pour les mineurs de plus de 15 ans
- ▶ 17 € pour les mineurs de moins de 15 ans



### Pour une carte d'identité :

Première demande :

- ▶ Vos pré-demandes de passeports et de cartes nationales d'identité se réalisent sur le site <https://passeport.ants.gouv.fr>.
- ▶ Vous pourrez acheter votre timbre fiscal électronique sur les sites <https://passeport.ants.gouv.fr> ou <https://timbres.impots.gouv.fr/>

Perte ou vol :

- ▶ 25 € pour une déclaration de perte ou un vol de carte d'identité et obtenir un duplicata du document.

*Tous les sites qui exigent des frais supplémentaires ne sont pas les sites officiels de l'administration française.*

## 6 CONSEILS CLÉS

Pour faire face aux éventuelles arnaques, voici 6 conseils pratiques à suivre dans tous les cas :

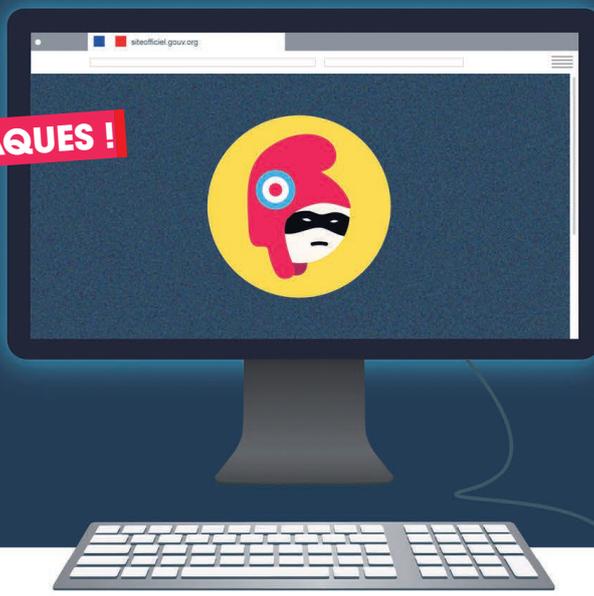
- 1 Consulter toujours le portail officiel de l'administration française [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)** qui recense tous les sites de référence en fonction des documents souhaités. En cas de doute, rapprochez-vous de votre mairie : 01 69 27 14 00.
- 2 Se renseigner auprès des sites officiels** avant de passer une commande et de donner ses coordonnées bancaires à un professionnel.
- 3 Vérifier l'adresse URL du site** : les sites officiels de l'administration française se terminant par « **.gouv.fr** » ou « **.fr** » (et non pas par « **.gouv.org** », « **.gouv.com** » ou « **gouv** »).
- 4 Consulter les mentions légales du site** pour identifier sa nature et son exploitant, lire attentivement les conditions générales de vente (CGV) qui constituent le contrat liant le professionnel et le consommateur ;
- 5 Se méfier des premiers résultats de recherche** de votre moteur de recherche qui ne met pas forcément en premières places les sites officiels ;
- 6 Vérifier le caractère payant ou non** de la prestation proposée dans sa forme officielle sur le site **[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)**

## ATTENTION AUX ARNAQUES !



### MÉMO

Tous les sites officiels de l'administration se terminent par « **.gouv.fr** » ou « **.fr** » (nom de domaine réservé) et non pas par « **.gouv.org** » ou « **.gouv.com** » !



**Bon à savoir** : rien n'interdit à un professionnel (même étranger) ne dépendant d'aucune administration de proposer un service payant du moment qu'il respecte un certain nombre de règles (le consommateur devant par exemple recevoir une information détaillée sur les tarifs pratiqués et une facture/confirmation de commande TTC). Mais ces professionnels ne sont pas autorisés à prendre l'apparence d'un site officiel de l'administration française.

# Le budget 2020

## UN BUDGET MAÎTRISÉ

 BP 2020  
9,6 M€

grâce à des dépenses de fonctionnement et à des investissements rigoureusement programmés et financés sur une période pluriannuelle, et ce malgré la baisse des dotations de l'État.

### LE FONCTIONNEMENT

6,4 M€ 

Stabilité des dépenses de personnel et maîtrise des charges à caractère général (entretien bâtiments/domaine public, eau, gaz, électricité, assurances, téléphonie, informatique...). Baisse des charges financières liées à l'emprunt, hausse des prélèvements de l'État.

### L'INVESTISSEMENT

3,2 M€ 

Travaux d'équipement (bâtiments, voirie). Acquisitions de terrains pour de futurs équipements ou au titre des espaces naturels sensibles. Remboursement du capital de l'emprunt.

Budget communal primitif 2020 voté lors du Conseil Municipal du 18 décembre 2019, équilibré entre ses Recettes et Dépenses.

## FOCUS

# Quelles nouveautés cette année ?

En 2020, **l'État ne versera plus de Dotation Globale de Fonctionnement** à Lardy. En d'autres termes, la commune ne pourra plus compter sur ce qui constituait jusqu'ici la principale dotation de fonctionnement de l'État aux collectivités territoriales. Pour autant, **Lardy ne recourt pas à l'augmentation des impôts locaux** qui sont déjà plus bas que dans les villes de même strate (cf. tableaux), ni de sa taxe d'aménagement. La bonne maîtrise de ses dépenses de fonctionnement va lui permettre d'utiliser une partie de ses recettes pour financer ses investissements, c'est ce qu'on appelle **l'autofinancement**. La commune continue par ailleurs de solliciter des **subventions** auprès du Département et de la Région pour financer la réalisation de nouveaux équipements.

À noter également : une **recette exceptionnelle** devrait être réinjectée dans le budget de la ville en 2020 et les années suivantes. Il s'agit des **sommes dues par Cœur d'Essonne Agglomération** suite au retrait de Lardy de l'ex-Communauté de Communes de l'Arpajonnais. En effet, le Tribunal Administratif de Versailles a annulé le 7 novembre 2019, l'arrêté préfectoral imposant à la commune de verser 1,7 M€ à Cœur d'Essonne Agglomération. La Préfecture va donc reprendre un arrêté conforme au jugement, qui devrait se traduire, dans les faits, par un versement d'au moins 3,6 M€ à Lardy. Cette somme permettra d'abonder l'autofinancement des projets d'équipements de la commune.

> Malgré **0 €** de financement de l'État (versus 568 k€ en 2013),

**0 %** d'augmentation du taux des impôts locaux (dans l'intérêt de ses habitants, Lardy choisit de ne pas augmenter les impôts locaux)

**+3,6 M€** de subventions obtenues auprès des divers partenaires de 2014 à 2019 (La commune choisit notamment de faire appel à des partenariats et d'autres sources de fonds publics)



Ainsi, à Lardy :

Mais :

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT /PAR HABITANT :		ENCOURS DE LA DETTE /PAR HABITANT :	
À LARDY	➤ COMMUNES ÉQUIVALENTES	À LARDY	◀ COMMUNES ÉQUIVALENTES
<b>660 €</b> par habitant	<b>436 €</b> par habitant en moyenne pour la strate*	<b>768 €</b> par habitant	<b>850 €</b> par habitant en moyenne pour la strate*

Source : Direction générale des collectivités locales - Comptes individuels des collectivités - Ratios 2018.



Source : Direction générale des collectivités locales - Comptes individuels des collectivités - Impôts locaux 2018.

\* Moyenne de la strate des communes françaises de 5 000 à 10 000 habitants.

NIVEAU DES IMPÔTS LOCAUX	À LARDY	COMMUNES ÉQUIVALENTES*
TAXE D'HABITATION	12,71%	15,21%
TAXE SUR LE FONCIER BÂTI	18,37%	20,88%
TAXE SUR LE FONCIER NON BÂTI	48,92%	52,84%

# # TOP 6 - POSTES DE DÉPENSES SUR LA VILLE DE LARDY

## #1 SPORT, LOISIRS, CULTURE, VIE LOCALE & COM'



**18** espaces sportifs et associatifs (gymnases, courts de tennis, terrains de foot, salles associatives) + réalisation d'un pôle « tribune, vestiaires foot, tennis » au complexe sportif Panserot, soutien aux associations (subventions, prêts de salles et matériels), **1** salle de spectacle, **20** spectacles par saison culturelle, **1** site internet, 3 panneaux lumineux, **3** boutiques éphémères & **2** marchés, **1** médiathèque-ludothèque\*, **1** conservatoire de musique et de danse\*



\*Équipements communautaires depuis 2015.



## #2 PROPRIÉTÉ, ESPACES VERTS & ENVIRONNEMENT



**20** hectares d'espaces verts publics (parcs, jardins massifs) entretenus mécaniquement et manuellement sans recours aux produits phytosanitaires, **1** parc classé\* qui va être restauré, des cheminements et accessibilité du Parc de l'Hôtel de Ville qui vont être refaits à neuf, **2** cimetières, **4** aires de jeux pour enfants, **1** parc multisports tout public (citystade, skatepark...), **23** km de voirie et **2 250** m pistes cyclables\*\*.

\*Le parc Boussard, dernier et unique parc Art Déco d'Île-de-France, est inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.

\*\*Dans le cadre du plan Vélo de la CCEJR.



## #3 AMÉNAGEMENT URBAIN & VOIRIE

**P** Travaux prévisionnels : réfection de voirie et trottoirs allée du 14 juillet/chemin du Pâté/rue de Panserot\*, éclairage rue de la Juine\*.

Études : enfouissement des réseaux rue des Vignes et du Champs Chevron, travaux d'aménagement de la gare de Bouray et de ses accès, déménagement de la crèche parentale Les Diabolos du Bourg au Pâté\*\*.



\*En 2020, l'enveloppe CCEJR Voirie et éclairage public allouée à Lardy sera de 400 k€. \*\*Financement CCEJR.



## #4 SCOLAIRE & PÉRISCOLAIRE

**4** écoles primaires publiques, travaux d'entretien courants, étude sur le déplacement de l'école Jean Moulin, **70 000** repas servis par an dans les écoles primaires publiques de Lardy, **4** garderies scolaires, **1** centre de loisirs « L'Île des enfants » et **1** Maison des Jeunes « L'Escale ».

La commune de Lardy est en charge de la compétence scolaire et des bâtiments, la CCEJR de la Petite Enfance, du Périscolaire et de l'Extrascolaire.



## #5 TRANQUILLITÉ / SÉCURITÉ INCENDIE

**3** policiers municipaux, **1** dispositif de vidéoprotection, sécurité dans et aux abords des écoles, aménagements de sécurité routière, protection incendie et réseaux hydrants (bouches d'incendies etc.).



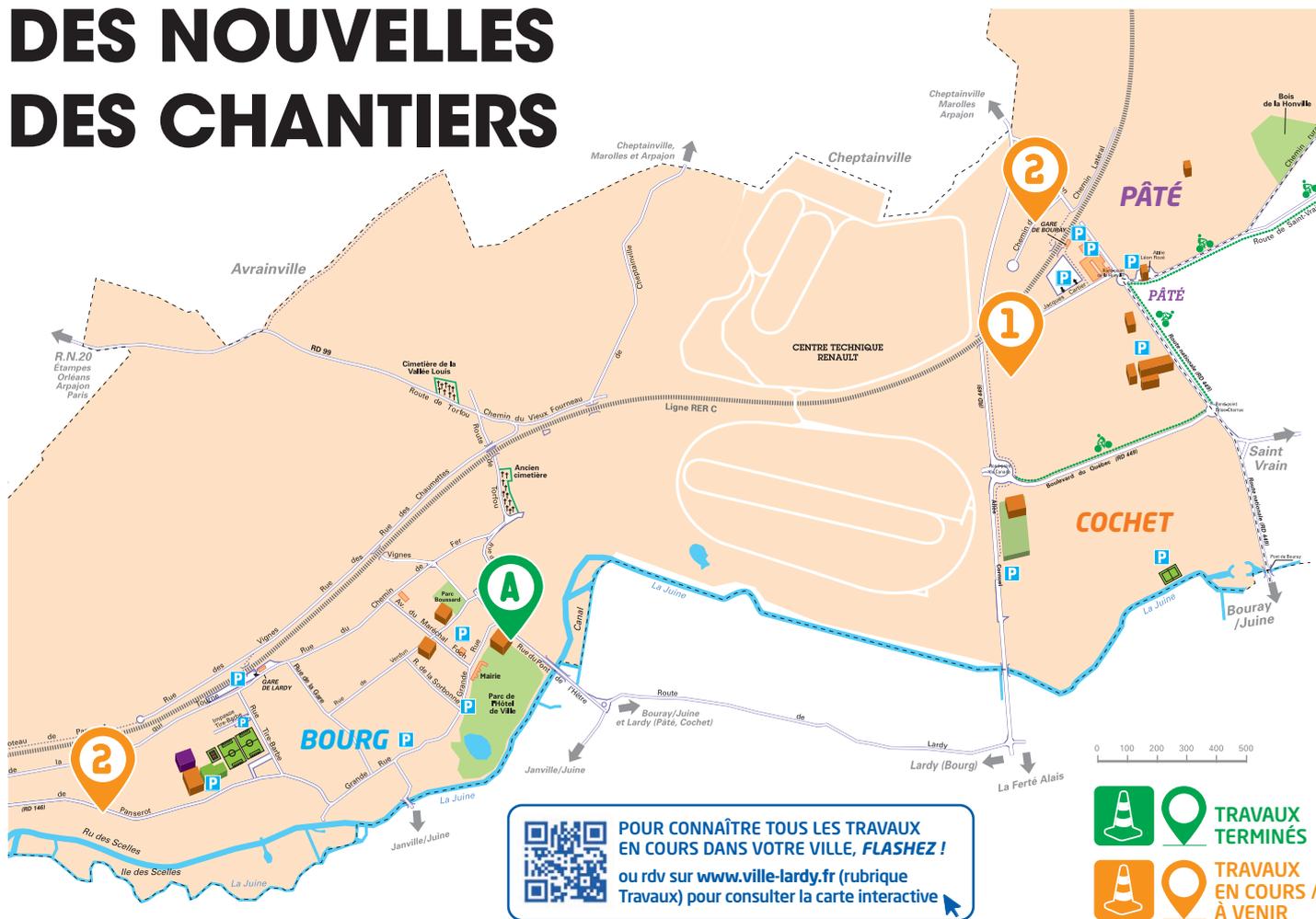
## #6 SOLIDARITÉ ET SENIORS

**1** Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), accompagnement des familles et seniors, médiation, point d'accès au droit, au logement, animations seniors, portage des repas à domicile\*...

\*Compétence CCEJR.



# DES NOUVELLES DES CHANTIERS



## 1 Programme résidentiel Les Laurentides

**Constructions résidentielles** : les pavillons individuels privés voient progressivement le jour (cf. photo). Le programme de logements aidés, rue Haroun Tazieff secteur Jacques Cartier, a démarré.



## A Travaux bureaux des Services techniques

**Rue du Pont de l'Hêtre** : l'aménagement des nouveaux bureaux des Services techniques de la mairie est terminé. La remise aux normes électriques et la pose d'une nouvelle isolation (double vitrage, isolation thermique et acoustique au chanvre biosourcé de production française) sont achevées. Le service déménagera dans ses nouveaux locaux courant février.

**Financement : Commune**

## 2 Travaux voirie

**Chemin du Pâté** : requalification de la voirie, réfection des enrobés et trottoirs et mise en accessibilité (bateaux, passages piétons...). Circulation et stationnement modifiés pendant la durée des travaux (accès réservé aux seuls riverains).



**Rue de Panserot** : réfection d'un trottoir et mise aux normes d'accessibilité.



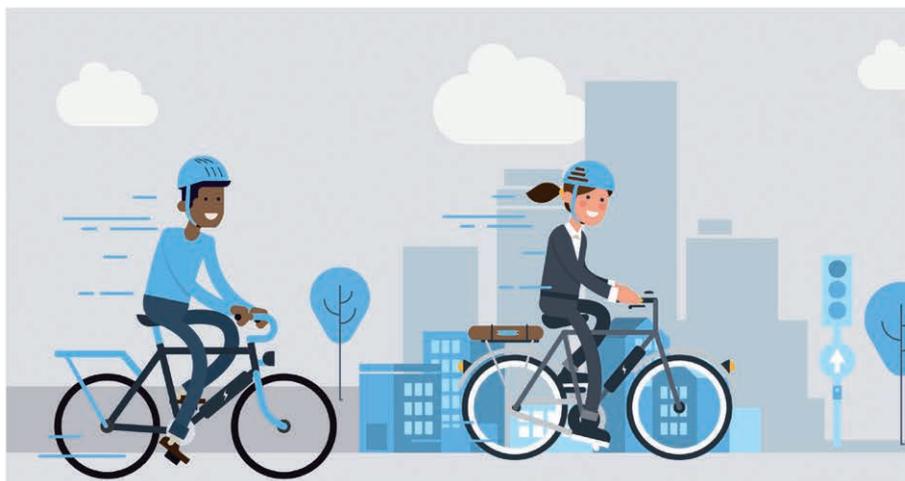
 **Financement : CCEJR et commune**

## MOBILITÉ

# Vélo à assistance électrique (VAE) :

une prime à l'achat jusqu'à 500€ !

Nouveau



Une subvention jusqu'à 500 euros pour l'achat d'un vélo à assistance électrique.

**îledeFrance**  
mobilités 

Île-de-France Mobilités, l'autorité organisatrice des transports publics d'Île-de-France, accorde aux Franciliens achetant un vélo électrique une aide pouvant aller jusqu'à 500 €. Les demandes seront traitées à partir de février 2020.

- **Vélo à assistance électrique (VAE) neuf** : 50% du prix TTC, plafond (aide d'Île-de-France Mobilités + aides locales éventuelles) ➤ 500 €,
- **Vélo cargo avec assistance électrique neuf** : 50% du prix TTC, plafond (aide d'Île-de-France Mobilités + aides locales éventuelles) ➤ 600 €.

Certains accessoires de sécurité (panier, casque, antivol) peuvent aussi

être pris en charge par l'aide dès lors qu'ils figurent sur la même facture que le vélo.

 **Précision importante toutefois** : cette prime est valable uniquement pour des achats réalisés après le 1<sup>er</sup> décembre 2019 et pourra être demandée à Île-de-France Mobilités seulement à partir du 20 février 2020, date de mise en ligne de la plateforme de demande d'aide depuis le site [www.iledefrance-mobilités.fr](http://www.iledefrance-mobilités.fr).

Lors de l'achat de votre VAE, pensez à garder vos pièces justificatives (facture et certificat d'homologation ou de conformité).

**Pour obtenir la prime d'achat VAE d'Île-de-France Mobilités, il faut donc :**

- Habiter en Île-de-France
- Être majeur (ou mineur émancipé)
- Avoir acheté son vélo à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2019
- Avoir acheté un vélo à assistance électrique (VAE) neuf répondant à la réglementation en vigueur
- 1 seule aide par personne maximum
- Revente du vélo interdite pendant une durée de 3 ans

(L'aide sera versée dans la limite de l'enveloppe budgétaire annuelle votée pour cette opération par Île-de-France Mobilités).

# MÉMO

Quoi de neuf dans ma poubelle **JAUNE** ?

Le tri se simplifie : tous les emballages se trient !

**Vous pourrez trier EN PLUS ces emballages en plastique dans votre bac jaune :**

Les sacs et les sachets en plastique



Les pots, les boîtes, les barquettes et les tubes en plastique



Les suremballages, les films en plastique, les renforts en polystyrène



**Vous pourrez également déposer dans votre bac jaune**

Les petits emballages métalliques

(capsules, barquettes, opercules, bouchons, dosettes, sachets, papier d'aluminium, emballages de fromages...)



Les papiers



En savoir + : [ecocitoyen@siredom.com](mailto:ecocitoyen@siredom.com) - [www.siredom.com](http://www.siredom.com) - [f](https://www.facebook.com/siredom) [@siredom](https://twitter.com/siredom)



## LES COLLECTES EN PORTE-À-PORTE

**Bac de tri** : le mercredi matin

**Ordures ménagères** : le jeudi matin

**Déchets verts** : ramassage tous les lundis matins de mars à décembre (sauf l'été, toutes les 2 semaines)

- mars : 23 • avril : 6, 13, 20, 27
- mai : 4, 11, 18, 25
- juin : 1, 8, 15, 22, 29
- juillet : 13, 27 • août : 17
- septembre : 7, 14, 21, 28
- octobre : 5, 12, 19, 26
- novembre : 2, 9, 16, 23, 30
- décembre : 7, 14.

**Encombrants** :

sur rendez-vous uniquement au

☎ 01 64 56 03 63

Passage le 1<sup>er</sup> vendredi du mois.

(Plus d'infos ci-contre)

## LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

**Verre** : 5 points d'apport volontaire.

**Vêtements, chaussures, maroquinerie** : 3 points d'apport volontaire.

**Déchets de soins à risque infectieux** : point d'apport en mairie.

**Bouchons en plastique et stylos/feutres** : points d'apport volontaire en mairie.

📍 **Malin** : géocalisez les bornes disponibles dans votre ville sur [www.ville-lardy.fr](http://www.ville-lardy.fr) rubrique "Collectes"

## QUI collecte QUOI ?

C'est la **Communauté de Communes Entre Juine et Renarde (CCEJR)** qui est compétente en matière de « Collecte des déchets » gérée par la **SEDRE** et de « Traitement des déchets » géré par le **SIREDOM** sur notre territoire.

• **Le SIREDOM** : c'est le Syndicat Intercommunal pour la Revalorisation et l'Élimination des Déchets et des Ordures Ménagères (177 communes en Essonne/Seine-et-Marne • env. 900 000 habitants).

☎ 01 69 74 23 50 ✉ [contact@siredom.com](mailto:contact@siredom.com)

• **Le SEDRE 91** : c'est le Syndicat d'Élimination des Déchets de la Région d'Étampes qui a la responsabilité de la collecte de vos poubelles en porte-à-porte.

☎ 01 75 43 32 70 ✉ [sedre91@orange.fr](mailto:sedre91@orange.fr)

• **La SEMAER**, c'est la société mandatée par le SEDRE à Lardy pour collecter vos poubelles. Ce sont nos « éboueurs » locaux.



## RECYCLAGE-REVALORISATION

# Encombrants : mode d'emploi

**3** façons de se débarrasser de ses encombrants : les recycleries, les écocentres ou le service « Allo Encombrants » en porte-à-porte

**1** STRUCTURES DE RÉEMPLOI : vous donnez vos encombrants dans une logique circulaire !

Pour les objets et le mobilier qui ne servent plus, les deux ressourceries-recycleries les plus proches de Lardy, celles d'Arpajon et de Prunay-sur-Essonne, les réceptionnent en boutique ou viennent à votre domicile.

### La Ressourcerie d'Arpajon

« De la Cave au Grenier »

- Apport en boutique au 23bis bvd Abel Cornaton.
- Retrait gratuit à domicile sur rdv : contact@delacaveaugrenier.org

### La Recyclerie du Gâtinais à Prunay-sur-Essonne

- Apport en boutique au 45 rue de l'Essonne
- Retrait à domicile sur rdv : 01 64 99 38 22  
Tarif : 10€ + 1€ le km, soit environ 54 km A/R pour les habitants de Lardy.

Les ressourceries et recycleries vont bien au-delà de la déchetterie locale. Ce sont des lieux foisonnants où se déploient des savoir-faire et des expérimentations. Le bénévolat, en créant du lien local, et le travail d'insertion mis en œuvre par des professionnels prouvent que tout le monde a sa place.



Pensez aussi aux brocantes, aux petites annonces dans les commerces, aux plateformes en ligne...



**2** LA DÉCHETTERIE : vous triez, vous déposez !

Les 2 écocentres les plus proches de chez vous :

- **Pour les habitants du Pâté/Cochet** : l'écocentre de Lardy, rue Jacques Cartier, près de la gare de Bouray : les lundi, mercredi, vendredi de 10h à 12h et de 13h à 17h (18h du 1<sup>er</sup> avril au 15 octobre), et le samedi de 9h à 12h.
- **Pour les habitants du Bourg** : l'écocentre d'Étréchy à une dizaine de minutes env., rue des Aunettes (zone d'activité après la caserne des pompiers) : du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h à 17h (18h du 1<sup>er</sup> avril au 15 octobre), le samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h, et le dimanche et les jours fériés de 9h à 12h.

L'accès aux 176 déchetteries ou écocentres du SIREDOM est gratuit. La carte d'accès est délivrée, en mairie, sur présentation d'un certain nombre de justificatifs. + d'infos : [www.siredom.com](http://www.siredom.com)



**3**

« ALLO ENCOMBRANTS » : c'est collecté en porte-à-porte, mais limité à 1m<sup>3</sup> trié !

La collecte des encombrants en porte-à-porte se fait sur rendez-vous en appelant le **01 64 56 03 63**. Ils sont réacheminés et triés dans l'écosite de Vert-le-Grand.

- 2 collectes gratuites par an limitées à 1m<sup>3</sup> + des passages complémentaires si vous le souhaitez à la demande (facturés environ 15 € du m<sup>3</sup>).

### Les déchets acceptés :

- ✓ Le petit et gros électroménager,
- ✓ Le mobilier et assimilé (meubles quelle que soit la matière ; matelas ; tapis...)
- ✓ La ferraille ✓ Les objets de loisirs
- ✓ Les autres équipements de la maison (matériel de bricolage et de jardinage...)
- ✓ Les grands cartons pliés et vidés

### Sont exclus, les déchets :

- ✗ dangereux,
- ✗ issus des véhicules automobiles,
- ✗ d'équipements électriques et électroniques (écrans, ordinateurs, télévision...),
- ✗ de chantier.

Les encombrants doivent être présentés sur le trottoir la veille du jour du ramassage, après 19h ou avant 6h. Vous devez sortir **uniquement** les encombrants énoncés lors de la prise de rendez-vous. Les autres objets, non collectés de par leur nature ou excédant la limite de 1m<sup>3</sup>, seront considérés comme étant des « **dépôts sauvages** », et traités comme tels. La Police municipale sera amenée à verbaliser (amende + remboursement des frais de mise en décharge).

FOCUS



# La culture, pour tous !

**À Lardy, la culture se décline dans tous ses états et pour tous les publics. Entre la programmation de la Saison culturelle pilotée par la Ville, les animations/ateliers ludiques proposés par la médiathèque-ludothèque et les rendez-vous musicaux ou dansés du Conservatoire (tous deux équipements à portée communautaire) vous avez l'embaras du choix !**

Tout au long de l'année, les parcours culturels construits par la Ville et ses partenaires vous invitent à découvrir des artistes locaux, mais aussi des talents d'ailleurs pour stimuler l'imagination de chacun, pour susciter les échanges et les débats, réveiller votre créativité, mais aussi créer du lien au quotidien.



Retrouvez toute la saison dans l'Agenda culturel encarté dans ce numéro !

**3 500**  
spectateurs par an\*

**26**  
compagnies/artistes  
accueillis



## LES COULISSES DE LA SAISON CULTURELLE...

### *Suivez le guide !*

De septembre à juin, la Saison culturelle de la Ville s'articule autour de temps forts-clé soigneusement élaborés :

- **Ouverture/fermeture** : elle s'ouvre en septembre avec les Journées Européennes du Patrimoine et se termine par la Fête de la musique dont la programmation est conçue en partenariat avec le pub-concert Le Pélican, rendez-vous de la scène blues-rock essonnoise.
- **Les incontournables** : le Concert du Nouvel An, temps fort de la programmation larziacoise depuis une quinzaine d'années, mais aussi Lacaravane Au Sud du Nord, le festival De Jour//De Nuit et les Hivernales : 4 piliers de la saison.
- **Nouveaux temps forts** : plus récemment, le Parcours d'Ateliers d'Artistes et le Parcours des Voix Perchées et ses rencontres de chorales, ont rejoint les moments phare locaux de la Saison sous l'impulsion du Service Culturel de la ville.
- **Les coups de cœur** : le reste de la programmation est tissé sur mesure en partenariat avec Les Champs de la marionnette, le Théâtre Brétigny, Cinessonne et une sélection de spectacles repérés au fil du travail de prospection et de veille du Service Culturel de la ville.

\*hors programmations médiathèque et conservatoire.

## ... ET SES PROLONGEMENTS NATURELS À TRAVERS LA VILLE

La programmation culturelle de la ville trouve son prolongement naturel à travers des actions d'éducation artistique et culturelle déployées au cœur des écoles, du conservatoire et de la médiathèque.

Ce sont de véritables temps-découvertes proposés aux enfants et aux habitants avec les compagnies d'acteurs, danseurs ou musiciens.



### ➤ Au sein des écoles :

- elles se déclinent en **actions ponctuelles** (ex : fabrication d'instruments en matériaux de récup' avec la compagnie Zic Zizou début 2019 et participation au grand final du spectacle avec ces instruments conçus en classe),
- ou s'inscrivent dans un véritable **cycle pédagogique** appelé PACTE (projets d'action culturelle en territoire éducatif) en lien avec la compagnie avant mais aussi après leur représentation (ex : en 2019-2020, la compagnie Sous le Sabot d'un Cheval, et le duo danseuse/violoncelliste ont accompagné les élèves de Charles Perrault sur plusieurs sessions d'expression corporelle et musicale au sein de l'école).

### ➤ Au sein du conservatoire et de la médiathèque :

- elles peuvent prendre la forme de masterclass (par ex., avec les musiciens d'Au Sud du Nord...), d'expositions communes...

**6 spectacles**   
réservés aux scolaires

**3 projets d'action culturelle en territoire éducatif (PACTE)**

**10 actions** d'éducation artistique et culturelle



## LE SOUTIEN AUX INITIATIVES LOCALES ET À LA CRÉATION

Les talents fleurissent parfois tout à côté de chez vous ! La création amateur et semi-professionnelle est vivement encouragée par la Ville de Lardy et ses partenaires sous diverses formes :



- **soutien à la création artistique** : résidence d'artistes accueillis à la salle Cassin (Darù-Thempô, Quartet Buccal, Sabdag, Cie Comme Si...) pour leur permettre de bénéficier du plateau et de mettre en voix et en scène leurs créations.
- **mise en lumière à travers la programmation** : ouverture de leur atelier ou co-exposition à l'occasion du Parcours d'Ateliers d'Artistes, accueil de chorales amateurs ou semi-pro lors du Parcours des Voix Perchées, mise à disposition de la salle d'exposition du centre culturel de l'ancienne mairie aux artistes locaux...
- **subventions ou aides financières** : à travers le contrat culturel de territoire du Département, le soutien financier de la Communauté de communes etc.





## LA CULTURE À PORTÉE DE MAIN À LARDY



**Vanessa Birck,**  
responsable de la  
médiathèque-ludothèque

“ L'équipe de la médiathèque-ludothèque vous accueille du mardi au samedi.

Nous avons à date 1280 abonnés actifs que nous conseillons et recommandons, tant sur nos ouvrages imprimés qu'au fil de nos rayonnages de DVD et CD, ou encore notre sélection de jeux. L'abonnement est gratuit : profitez-en !



**Isabelle Guyoton,**  
directrice du conservatoire  
de musique et de danse

“ Chaque semaine, plus de 300 élèves, enfants comme adultes, fréquentent les cours du Conservatoire de Lardy et bénéficient de la pluralité de nos enseignements dans un lieu convivial et ouvert à tous dès 5 ans.



### POUR UNE MUSIQUE ACCESSIBLE À TOUS

Delphine Ondet dispense un enseignement pour les malvoyants au sein du Conservatoire de Lardy. Outre l'approche pédagogique, elle a appris à lire une partition en braille et à accompagner un élève non-voyant dans son déchiffrement. Après le conservatoire de Sainte-Geneviève-des-Bois, celui de Lardy est le seul établissement du département à offrir un tel accompagnement musical en Essonne.



En salles ou dans les parcs et espaces verts de la ville, la culture est partout à Lardy. Dans et hors les murs, elle vient à votre rencontre dans toute la ville au fil des saisons.

La médiathèque-ludothèque et le conservatoire de musique et de danse sont deux autres lieux-clé de la culture dans votre commune. Depuis 2015, ces deux équipements sont à portée communautaire d'Entre Juine et Renarde.

La médiathèque-ludothèque de Lardy propose une sélection de documents et de jeux pour tous les âges :

- **la médiathèque « physique »** : l'inscription est gratuite et permet d'emprunter jusqu'à 15 documents simultanément.
- **la médiathèque « numérique »** : la médiathèque met à votre disposition une table numérique interactive, 5 liseuses empruntables et 15 tablettes numériques acquises en partie grâce au concours du Département.

**Toute l'année, la médiathèque-ludothèque propose également des petits spectacles, des animations pour :**

- les lecteurs de tous âges (bébés lecteurs, le temps des histoires, cafés littéraires...)
- les joueurs (bébés joueurs, soirées jeux en famille ou rétrogaming...),
- des ateliers (créations de Noël, stop motion, Kapla...), mais aussi des expositions photos, thématiques ou interactives et des soirées débats-conférences.

**Côté musique** : le conservatoire propose des cours d'éveil à la musique, des cours individuels (batterie, basse électrique, chant, clarinette, flûte traversière, guitare classique et électrique, piano, saxophone classique et jazz, trompette, violoncelle, violon) mais aussi des cours collectifs : chorales, orchestre junior, musique de chambre, musiques actuelles, jazz...

**Côté danse** : l'établissement propose des cours d'éveil et collectifs de danse contemporaine dès 6 ans.



**30 000**  
documents accessibles  
à la médiathèque  
(livres, revues, CD, DVD...)

**35 500**  
prêts en 2019





PARTENARIAT

# 10 ans déjà !

## Lardy-Cinssonne : le ciné pour tous

**Avec Cinssonne, le cinéma itinérant convivial, si tu ne vas pas au cinéma, le cinéma vient à toi à Lardy !**

Voici 10 ans que la Ville de Lardy vous propose de profiter de séances de cinéma hors du commun tout à côté de chez vous. Depuis 2009, clap de début de ce partenariat cinéophile et culturel, vous avez pu assister à plus de 100 projections dans votre commune. Ce partenariat se décline dans un projet global et qui s'inscrit dans la durée.

### À Lardy, il permet tout à la fois de proposer :

- des séances jeune et tout public pendant les périodes de vacances scolaires dans le cadre de la Saison culturelle de la ville,
- des projections thématiques à l'occasion de la Semaine du Développement durable coorganisées avec Bouray-sur-Juine,
- des projections-ateliers d'éducation à l'image (auprès des accueils de loisirs et des familles) et des projections spéciales « école & cinéma » dans le cadre d'un dispositif porté par l'Éducation Nationale depuis cette année. Ces deux formats cherchent à faire participer les enfants/ados à des discussions avant et après les séances et à des prolongements sous forme d'initiations au 7<sup>e</sup> art, afin de contribuer à développer leur curiosité, leur sensibilité et leur esprit critique.

**Chef d'orchestre de ces séances uniques en leur genre :** Bertrand, un projectionniste-animateur cinéophile passionné et passionnant qui offre à chaque séance une présentation détaillée de sa sélection, mais aussi des anecdotes sur les films et leurs réalisateurs. Une autre manière de passer derrière la caméra, dans les coulisses de pépites du 7<sup>e</sup> art : des grands classiques (dont on pensait déjà tout savoir) aux films d'auteurs, en passant par les courts-métrages.

Silence, ça tourne !



### CINSSONNE, LE CINÉMA ITINÉRANT

**Bertrand Schmit, projectionniste-animateur-cinéophile passionné et passionnant**

« Déjà 10 ans d'un vrai bonheur de travailler avec les différents services de Lardy. Nous remercions la Ville pour son accueil chaleureux, son enthousiasme, sa confiance !

La programmation est pensée et réfléchi avec le Service culturel de la ville pour tenter de vous étonner à chaque séance. J'apprécie énormément cet esprit d'ouverture sur de nouveaux projets autour de l'image.

Échanger avec les spectateurs est toujours un moment profondément humain et enrichissant. L'émergence de la diversité des points de vues montre bien tout l'intérêt de se parler dans une salle de cinéma. Cela met en avant la richesse des publics et confirme que la ville a su s'approprier le Cinéma itinérant comme un outil culturel multiforme.

À bientôt pour de nouvelles aventures cinématographiques !"

+ de **100**  
projections  
organisées à Lardy

Près de  
**6 000**  
spect'acteurs



### PROCHAINES SÉANCES (VACANCES SCOLAIRES)

Mercredi 12 février

14h : **Atelier d'éducation à l'image parents-enfants**

(Places limitées : pensez à réserver auprès du Service culturel)

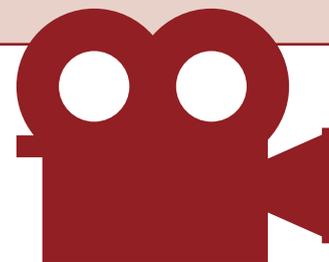
15h30 : **Séance Jeune Public**

20h30 : **Séance Tout Public**

Salle de spectacle Cassin, rue René Cassin

Tarif : 4 € (- de 12 ans) / 5 € (tarif plein)

Billetterie sur place, à régler en chèque ou espèces, pas de carte bleue



Le détail de la programmation sera dévoilé sur :



**CULTURE VILLE LARDY**

**WWW.VILLE-LARDY.FR**



CINÉM'A CAPELLA

# Les fées s'la pètent (création 2020)

Tout public  
dès 5 ans

Dans le cadre de la Journée internationale des Droits des Femmes, le Service culturel vous propose de découvrir une création inédite du Quartet Buccal.



Dimanche 8 mars 16h Salle de spectacle Cassin, rue René Cassin

Les trois fées du Quartet Buccal aux dons aussi rock'n'roll que féministes, détournent les contes et films d'animations pour enfants et se jouent des clichés sexistes sur les fées et les princesses.

Construit autour de deux films d'animation des années 30, le

Quartet vous propose une version musicale d'une Betty Boop / Cendrillon rebelle prête à tordre le cou du destin et qui n'a pas la langue dans sa poche.

Préparez-vous pour un voyage où il fera bon ouvrir les esgourdes et les mirettes !



LA PRESSE EN PARLE :

« Traficotages burlesques, effets très spéciaux, dialogues percutants, chansons rigolotes... C'est du nanan ! » - **Télérama**

Billetterie en ligne Tarif : 5 € (tarif réduit) / 7 € (tarif plein) sur [WWW.VILLE-LARDY.FR](http://WWW.VILLE-LARDY.FR) 01 69 27 14 94

## FOCUS

### La Culture... du cœur !

**Le partenariat de la Ville de Lardy et de l'association Cultures du Cœur donne accès gratuitement à toute la programmation de la Saison Culturelle de la ville aux publics les plus démunis, en leur réservant gracieusement un certain nombre de places par spectacle.**

Non, l'accès à la culture ou à certaines formes de sorties ou loisirs n'est pas l'apanage d'une « élite » ! La culture, dans sa diversité de formes et d'expressions, peut toucher et intéresser tout un chacun.

Pour contribuer à lutter contre toute forme « d'exclusion culturelle », la Ville de Lardy s'est associée à l'association *Cultures du Cœur* et à son réseau de partenaires (associations-relais locales, structures sociales). Des places gratuites pour les spectacles/projections etc. donnés à Lardy et alentours sont proposées dans le cadre du dispositif pour certains publics en situation de précarité.



Retrouvez le détail des spectacles concernés : [www.ville-lardy.fr](http://www.ville-lardy.fr) > rubrique « Culture Sports et loisirs » > la Saison Culturelle



CULTURES  
DU CŒUR  
ESSONNE

Contact : 01 69 02 46 92  
cdc91@culturesducoeur.org

En savoir plus sur l'association  
[www.culturesducoeur.org](http://www.culturesducoeur.org)

LARDY, INCUBATEUR DE TALENTS

## Essonne 2 Roues, prix Jeune Pousse

Félicitations à Essonne 2 Roues pour son prix JEUNE POUSSE ! Jérémy et Emeric, passionnés de mécanique depuis toujours, ont pignon sur rue depuis un an à Lardy (4 rue du Vieux Fourneau). Ils ont été mis à l'honneur en décembre lors de la Cérémonie des 91 d'Or organisée par le MEDEF Essonne avec le soutien de la CCI Essonne. Cet événement distingue les entreprises de talents et favorise les rencontres entre les acteurs économiques du territoire. La Ville de Lardy est fière de compter sur son territoire ces jeunes pousses passionnées et prometteuses !

La Communauté de Communes Entre Juine et Renarde leur a par ailleurs remis un chèque de 3 000 € dans le cadre de son dispositif d'aide à l'installation d'entreprises.

Pour rappel : réparation et entretiens de scooters, motos ou quads, dépannage et remorquage de 2 roues ou encore montage pour tous véhicules de pneus via allopneus.com, l'éventail de leurs prestations est large !



## Des nouvelles de Babychou Diffusion

Vous aviez découvert Stéphanie, fondatrice de Babychou Diffusion, au marché du Pâté puis dans les boutiques éphémères du 62 Grande Rue. Initialement basée sur un truck itinérant d'articles de puériculture et de cadeaux de naissance, son activité a évolué au fil des mois. Stéphanie venait à la rencontre des habitant(e)s du territoire à travers les marchés ou directement à domicile à l'occasion de baby showers etc. Elle s'est progressivement sédentarisée en posant une première fois ses portants au 62 Grande Rue à Lardy.

*« Forte d'une expérience acquise au fil des mois au contact des client(e)s, j'ai décidé d'enrichir mon offre initiale d'un volet dépôt-vente. Je propose désormais des vêtements et accessoires de puériculture d'occasion pour enfants de 0 à 8 ans. »*

Le nouveau dépôt-vente ambulant s'est rapidement fait connaître sur le territoire et une nouvelle perspective de boutique pérenne s'est présentée via la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde. Stéphanie vous accueille désormais à Étrechy du mardi au dimanche au 1<sup>er</sup> étage du 12 rue des Chênes Rouges dans sa nouvelle caverne d'Ali Baba où elle offre également un service de Point Mondial Relay.



DES NOUVELLES DU 62

## Zajmahal et l'Atelier d'Apolline jouent les prolongations

Venez vite retrouver Samira, fondatrice de la boutique ZajMahal spécialisée en objets déco et du quotidien durables et responsables, et Brigitte de l'Atelier d'Apolline, spécialisée dans la réfection, patine



sur meubles et objets, et dans la confection d'abat-jour et textiles. Toutes deux jouent les prolongations respectivement jusqu'à fin mars et fin avril au 62 Grande Rue, à côté de la Caisse d'Épargne, dans le lieu-concept



de boutiques éphémères créé par la Ville de Lardy pour aider les entrepreneurs à tester leur idée en boutique avant de se lancer durablement.



**PETITE ENFANCE**

# Animations et ateliers 2020

Le Relais Assistant(e)s Maternel(le)s (RAM) est géré par la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde (CCEJR) en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

C'est un lieu d'information et d'échanges pour les parents ou futurs parents, les assistant(e)s maternel(le)s et divers acteurs de la Petite Enfance.

**Les prochains rendez-vous ouverts aux familles**

- Lundi 2 mars « **L'arrivée d'un enfant** » avec la CAF et ses partenaires PMI, RAM, PRADO (CPAM) 14h-16h à Mauchamps (mairie, 1 place Saint-Jean)
- Samedi 21 mars « **Matinée Portes ouvertes du RAM** » 10h-12h (14 rue des Champs, Bouray-sur-Juine)
- Du 23 mars au 3 avril « **Grande Semaine de la Petite Enfance** »  
Les parents peuvent accompagner leur enfant en animation pour une heure ou plus sur le thème « S'AVENTURER »  
> Ateliers gratuits, sur inscription :  
le mardi 24 au Pâté, le mardi 31 au Bourg, le vendredi 3 avril au Pâté.  
Appelez le 01 85 46 09 94.
- Jeudi 12 mars « **Bébé sur un tapis, accompagner la psychomotricité libre du jeune enfant** »  
Échanges PMI RAM familles  
13h45-16h au RAM  
(14 rue des Champs, Bouray-sur-Juine)



**Claire Gruel, responsable RAM pour les communes de Bouray - Janville - Lardy**

« Toute l'année, nous sommes là pour vous informer sur les différents modes d'accueil et les aides financières ; assurer la mise en relation entre parents et assistant(e)s maternel(le)s en fonction des places disponibles ; proposer des temps d'animation pour les assistant(e)s maternel(le)s avec les enfants accueillis (motricité, jeux, musique...) et organiser des réunions d'information, des conférences et débats sur le thème de la petite enfance. N'hésitez pas à nous contacter ! »

**Pour toute recherche d'un mode d'accueil sur la CCEJR ou demande d'informations, vous pouvez contacter votre animatrice du RAM Entre Juine et Renarde :**

- 📍 **Maison de l'Enfance** • 14 rue des Champs 91850 Bouray-sur-Juine
- ☎ **Permanences téléphoniques :**
  - au 01 85 46 09 94
  - les mardi et vendredi de 13h à 15h

- Permanences sur rendez-vous :**
- Local de la mairie annexe, 5 bis route de Saint-Vrain - 91510 Lardy
  - le lundi après-midi, le jeudi entre 17h et 19h et en alternance les mercredi et samedi de 9h à 12h

# Primo-inscriptions scolaires

Votre enfant est né en 2017 ? Ne tardez plus !



**Il est temps de l'inscrire à l'école pour la rentrée 2020-2021.**  
Pour récupérer les dossiers d'inscription scolaire, rendez-vous sur :

- [www.ville-lardy.fr](http://www.ville-lardy.fr) > rubrique Enfance et Jeunesse > Éducation
- au service des Affaires Scolaires en mairie (70 Grande Rue).



Retrouvez toutes les informations pratiques sur les établissements primaires de la commune dans le Guide scolaire édité par la ville de Lardy et disponible sur le site de la ville ou à l'accueil de votre mairie.

## RESTAURATION SCOLAIRE

# Du nouveau dans les assiettes !

**Au menu : du bio, des produits durables et une véritable démarche d'éducation aux saveurs !**

Le précédent marché de restauration scolaire des écoles primaires publiques de la ville arrivant à échéance, un nouveau marché est désormais porté par la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde pour tout le territoire.



Depuis le 2 janvier, Yvelines Restauration fournit les repas en liaison froide pour l'ensemble de nos restaurants scolaires et centres de loisirs.

## ✓ Les menus sont validés lors d'une commission qui se réunit, plusieurs fois par an.

La commission est composée :

- d'un élu de la CCEJR,
- des adjoints aux maires des communes, en charge du secteur scolaire,
- du diététicien du prestataire,
- du responsable restauration scolaire,
- des agents des cantines,
- des représentants des parents d'élèves.



Dans ce cadre, les retours d'expériences des équipes assurant le service, mais aussi des parents au travers des témoignages de vos enfants sont précieux ! N'hésitez pas à partager vos remarques en écrivant à [scolaire@ville-lardy.fr](mailto:scolaire@ville-lardy.fr)

**70 000**  
repas servis par an dans les écoles primaires publiques de Lardy



## CE QUI ÉVOLUE

Pour qu'une véritable qualité « engagée » soit au rendez-vous dans les assiettes des 19 restaurants scolaires de la CCEJR, les critères exigés dans l'élaboration des menus sont les suivants :

- ✓ Respect de la saisonnalité des fruits et légumes
- ✓ Recours favorisé à un approvisionnement local et aux circuits courts
- ✓ Produits labellisés et d'appellation contrôlée
- ✓ Origine française du bio

*Cette haute qualité de prestation anticipe la loi EGalim dont l'application sera rendue obligatoire en 2022 : obligation de 50% de produits SIQO, c'est-à-dire sous signes d'identification de la qualité et de l'origine, qui regroupent les AOP/AOC, les IGP (indication géographique protégée), l'agriculture biologique (AB), le Label Rouge, etc.*



**140 000**  
goûters annuels sur toute la CCEJR



Retrouvez les menus en ligne sur le site [www.ville-lardy.fr](http://www.ville-lardy.fr)

Lardy, pionnier  
sur le bio au sein  
de la CCEJR !



**154 000**  
déjeuners  
servis par an  
sur toute  
la CCEJR



## > Dans les menus

**Dans les assiettes : du bio et des produits locaux et labellisés.**

Dans **une démarche de développement durable anti-gaspillage** pour les repas scolaires, les menus passent de 5 éléments (entrée, plat et accompagnement, laitage/fromage, dessert) à 4 éléments.

L'avis du diététicien : en fonction du menu du jour et de son équilibre nutritionnel, la 1<sup>ère</sup> composante (entrée) OU la 4<sup>e</sup> composante (fromage, laitage ou yaourt) peuvent être exclues.

*\* La loi EGalim en exige seulement 20%. \*\* Conformément à la loi EGalim, toute la restauration scolaire, de la maternelle au lycée, doit proposer au moins un menu végétarien par semaine depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2019, c'est-à-dire un menu à base de protéines végétales (céréales + légumineuses) pouvant également comporter des œufs ou des produits laitiers.*

## > Dans les produits

L'ambition de la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde est de faire de cette prestation une référence qualitative de haut niveau.

**Les repas de la semaine doivent respecter les contraintes suivantes :**

- ▶ **45%** de produits **bio\***  
choisis parmi les fruits, crudités, légumes ou accompagnements du plat, et les produits laitiers.
- ▶ **25%** de **produits labellisés**  
(100% des viandes labellisées d'origine française (VBF ou Label Rouge) ; fromages AOP ou AOC ; poisson MSC issu de la pêche durable excluant toutes les espèces menacées)
- ▶ **20 à 30%** des produits issus de **filières locales** ou de circuits courts : Essonne, Yvelines, Eure-et-Loir + pain bio de la boulangerie du Pain de Pierre 2x/semaine et pain de la boulangerie du Pâté 3x/semaine.
- ▶ **+ 1 repas végétarien** à base de protéines végétales (céréales + légumineuses) proposé chaque semaine\*\*.



## L'ÉDUCATION AUX SAVEURS ET LES SENSIBILISATIONS « TRI & ANTI-GASPI »

Afin d'éduquer le palais des enfants, ceux-ci seront amenés à tester régulièrement de nouvelles saveurs par la présentation de « Recettes de nos Terroirs ».

L'année scolaire est également rythmée par des animations et sensibilisations :

- ✓ une animation par trimestre sera proposée sur **le thème des produits locaux ou des circuits courts** (pas plus d'un intermédiaire entre le producteur et le prestataire) pour informer les enfants sur les enjeux d'une consommation de proximité, mais également sur l'origine des produits ;
- ✓ ainsi que des sensibilisations **contre le gâchis alimentaire** et pour favoriser le **réflexe « tri-recyclage »** : afin de rendre les enfants pleinement acteurs de la démarche, différents bacs de tri sont mis à leur disposition et, dans certaines écoles, un système de pesée des restes les amène à prendre conscience des volumes jetés.



## LARDY-STEMWEDE

# Le jumelage fête ses 2 ans

**En 2014, la Ville de Lardy créait une commission du Jumelage afin de rechercher un premier jumelage, le développer et le faire vivre. En 2017, le rapprochement entre Lardy et Stemwede, commune allemande située au Nord de Düsseldorf, fait ses premiers pas.**

Stemwede accueille le 2<sup>e</sup> équipementier automobile européen, une caserne avec 450 pompiers volontaires très impliqués dans la vie sportive locale, un collège et une maison des jeunes motivée pour organiser des échanges. Cela ne vous rappelle rien ? Autant de points communs avec la ville de Lardy : une relation de confiance a tout de suite pu être établie, nos deux villes présentant beaucoup de similitudes !



Le jumelage, c'est la rencontre de deux communes qui entendent s'associer pour agir dans une perspective européenne pour développer entre elles des liens de plus en plus étroits.



## STEMWEDE : CARTE D'IDENTITÉ

- 13 500 habitants
- Née du regroupement en 1975 de 13 communes rurales
- Située sur la route des moulins en Rhénanie du Nord – Westphalie

### > QUELQUES DATES



## >2017



- **29-30 août 2017** : le maire de Stemwede, M. Kai Abruszat et son adjoint, M. Jörg Bartel rendent visite à Lardy.
- **13-15 octobre 2017** : une délégation larziacoise composée de Mme Le Maire Dominique Bougraud, Mme Méridaline Dumont, adjointe en charge du Jumelage, et de M. Jean Armand, membre de la commission de jumelage, se rend à Stemwede.
- **16 décembre 2017** : création du Comité de jumelage. M. Jean Armand en devient le président.

## >2019



- **19 janvier 2019** : venue d'une délégation allemande à la Cérémonie des Vœux à Lardy pour le 1<sup>er</sup> anniversaire du jumelage. À cette occasion, une belle rencontre entre les pompiers de Stemwede et de Lardy a été organisée.
- **20 janvier 2019** : les Allemands ont offert à la ville de Lardy un pommier, aussitôt planté devant l'Hôtel de Ville : « ...que ce pommier de Stemwede puise sa force aux racines de la terre commune de Stemwede et de Lardy, alors que nous travaillons tous ensemble pour l'amitié entre nos deux villes. »
- **15 juin 2019** : présence du Comité de Jumelage à la Kermesse des écoles publiques de Lardy afin de faire connaître notre ville jumelée allemande et rappeler le parcours de la construction européenne à travers des quizz et des jeux.
- **21-23 juin 2019** : une délégation allemande et des habitants représentant la chorale et l'Harmonie de Stemwede viennent contribuer à l'animation musicale de la 1<sup>ère</sup> partie de la Fête de la Musique. Ils ont participé aux festivités tout le week-end : tournoi international de foot à Lardy, visite de Paris, du château de Courances...





# >2018

- **13 janvier 2018** : signature officielle du Serment de jumelage entre les deux communes. Du 12 au 14 janvier, découverte de Lardy & alentours et de son terroir : visite des équipements de Lardy et de sa caserne de pompiers et dîner au château de Mesnil-Voysin.
- **19-21 mai 2018** : visite de membres du Comité de Jumelage à Stewwedede, visite des moulins de la région...
- **21-23 juin 2018** : accueil d'élèves de la Stewwededer-Berg-Schule venus visiter Paris.
- **7-9 septembre 2018** : le Comité de Jumelage fait connaître son activité au Forum des associations de Lardy.
- **5-7 octobre 2018** : des représentants de la mairie, des pompiers et le président du Comité de Jumelage rejoignent leurs homologues au marché de Levern.
- **8-9 décembre 2018** : Marché de Noël à Lardy : le Comité de Jumelage lance un défi sportif et solidaire : relier virtuellement Lardy à Stewwedede sur 2 vélos d'appartement, soit 699 km. Mission accomplie ! Les fonds collectés ont été reversés au Téléthon.



“

Les amis sont comme des arbres. Ce qui compte, ce n'est pas leur nombre, mais bien la profondeur de leurs racines.

”



- **24 juin 2019** : participation du jumelage aux portes ouvertes du collège Germaine Tillion.
- **7 septembre 2019** : le Comité de Jumelage est présent en force au Forum des associations de Lardy.
- **5-6 octobre 2019** : Mme Dominique Bougraud, Maire de Lardy et M. Eric Alcaraz, adjoint, accompagnés de représentants du Comité de Jumelage et des pompiers de Lardy participent au Marché de Levern qui fête ses 400 ans. Lardy offre un rosier "Pierre de Ronsard" à Stewwedede.
- **5-6 octobre 2019** : des artistes allemandes sont venues découvrir le Parcours d'Ateliers d'Artistes. L'occasion de partager un repas en compagnie de tous les artistes !
- **20 octobre 2019** : déplacement de Jean-Paul et Françoise Montreau (ACFES) au Salon Stik de Stewwedede, salon local des arts créatifs.
- **21-22 novembre 2019** : déplacement à Bruxelles pour officialiser la création du dernier jumelage franco-allemand. Au programme : visite du Parlement Européen, de la ville et concert-hommage à Offenbach pour son bicentenaire.
- **30 novembre-1<sup>er</sup> décembre 2019** : plusieurs pompiers allemands volontaires sont venus célébrer la Sainte-Barbe à la caserne de Lardy.
- **7-8 décembre 2019** : le Comité de Jumelage était présent au Marché de Noël de Lardy pour faire connaître notamment les produits charcutiers locaux de Stewwedede.





VACANCES SCOLAIRES

## En avant pour un stage multisports enfants !

Du 10 au 14 février 2020

**Votre enfant est en CE2, CM1 ou CM2 ? Inscrivez-le vite au stage multisports proposé par l'École Municipale de Sport de la ville de Lardy. 5 jours de découverte et d'initiations individuelles et collectives lui seront proposés par les éducateurs sportifs de la commune !**

### Au programme

Une sélection originale d'activités physiques multisports, ludiques et variées pour les jeunes sportifs : **jeux collectifs, thèque, crosse canadienne, Koh Lanta, GRS, tirs à l'arc, sarbacane, rando pique-nique...** Les activités se déroulent au gymnase Grenault (113 rue de Panserot) à Lardy pour la plupart d'entre elles + quelques sorties extérieures.



### Combien ça coûte ?

Si vous habitez Lardy, la tarification est fonction de votre quotient familial et varie entre 30€ à 96€ pour ces 5 jours de stage (activités, encadrement, bus et repas inclus).

### Rejoignez-nous !

Dossier d'inscription disponible sur [www.ville-lardy.fr](http://www.ville-lardy.fr) (rubrique Culture-Sport-Loisirs > Ecole de sport) (nombre de places limitées)

> École Municipale de Sport ☎ 01 69 27 14 00 ✉ [sport@ville-lardy.fr](mailto:sport@ville-lardy.fr)

## AGENDA SPORTIF

### Dimanche 1<sup>er</sup> mars

#### Compétition Escalade

ASSGA Escalade

📍 Gymnase Cornuel, allée Cornuel

### Samedi 7 et dimanche 8 mars

#### Compétition interdépartementale Gym rythmique ASSGA GR

📍 Gymnase Cornuel, allée Cornuel

### Dimanche 15 mars

#### The Cheptain'trail 4.0

🕒 À partir de 8h30

📍 Parking des écoles de Cheptainville

- 32 km DUO - 900 d+ : 150 équipes maxi, départ 8h30, trajet Cheptainville, Lardy, Chamarande, Torfou et Avrainville (pas d'inscription sur place)

- 16 km SOLO - 350 m d+ : 350 dossards, départ 9h30 (pas d'inscription sur place)

- 8 km NOCHRONO - 150 m d+ : 200 dossards, départ 10h30 (inscription possible sur place)

- 1 km CHEPTAINKID (inscription possible sur place)

> Inscriptions via [klikego.com](http://klikego.com)



### Dimanche 29 mars

#### Compétition GR régionale

Compétition organisée par l'ASLJL GR et le Comité départemental

📍 Gymnase Cornuel, allée Cornuel



Toute la programmation sportive sur [www.ville-lardy.fr](http://www.ville-lardy.fr)

## ASSOCIATIONS

## Du côté des associations

Une information à faire paraître ?

☎ 01 69 27 14 00 ✉ communication@ville-lardy.fr



## Stages d'équitation

Les Écuries de Lardy vous proposent 2 stages d'équitation pendant les vacances d'hiver, à poney ou à cheval, à partir du niveau débutant jusqu'au galop 4 :

- du lundi 10 au vendredi 14 février
- du lundi 17 au vendredi 21 février

Renseignements et inscriptions ☎ 07 88 50 11 98 - 01 60 82 65 27

✉ cepclardy@wanadoo.fr

## Dansez maintenant !

L'association JADLS (Juine Association de Danse de Loisir et Sportive) vous propose deux stages de danse en février. Rendez-vous à la salle communale Andrée et Marcel Lefèvre (avenue Alphonse Martin, derrière la mairie de Janville-sur-Juine) pour :

- un **stage de Rumba** animé par Pascal Bey - le mardi 11 février à 20h (niveau intermédiaire) et à 21h30 (niveau avancé)
- un **stage découverte de Chachacha** par Fred Gazon - le mardi 18 février à 20h et à 21h



Renseignements et inscriptions ☎ 06 80 34 70 71 ✉ contact@jadls.fr



## Loto

Jeunesse Solidaire vous donne rendez-vous à la salle communale de Janville-sur-Juine le **15 février à partir de 19h**.

## Les sorties du CCVJ

Chaque mois, la section « sorties théâtre » du Centre culturel de la Vallée de la Juine vous emmène en car au théâtre ou au concert.

- Rendez-vous le **dimanche 15 mars à 16h** pour le spectacle « Elle et lui » au théâtre des Nouveautés. Prix : 60 €. Réservations avant le 17/02.
- Rendez-vous le **samedi 4 avril** pour le concert « Picasso et l'Espagne » à la Philharmonie de Paris. Prix : 49 € (bus inclus).

✉ ccvj91@orange.fr

☎ 01 69 27 40 14 - 01 60 82 34 75

🌐 ccvj.jimdo.com



DERNIÈRES PLACES !

## Virée germanique

Le Comité de Jumelage de Lardy organise un voyage à **STEMWEDE**, notre ville jumelée allemande durant le week-end de l'Ascension du **21 au 24 mai 2020**. Il est ouvert à tous.

Les Larziacoises et Larziacois désireux de pouvoir découvrir cette jolie petite ville du Nord de l'Allemagne sont invités à se faire connaître rapidement auprès du Comité de Jumelage afin qu'il puisse ajuster au mieux les coûts et le moyen de transport. Ces derniers ne devraient pas excéder 100€/personne.

Contact :

✉ comitejumelagelardy@gmail.com



## Lardy Autrement

Chères Larziacoises, chers Larziacois,

Tout d'abord nos meilleurs vœux pour 2020 en espérant que cette année vous apporte joie, bonheur et satisfaction tant dans vos projets personnels que professionnels.

Nous voulons ensuite remercier tous les acteurs de la vie locale qui contribuent au quotidien à faire vivre notre belle commune.

Nous pensons notamment aux commerçants avec lesquels nous avons mis en place de véritables actions de partenariat pour promouvoir leurs activités et permettre de répondre localement à de nombreux besoins. Plusieurs temps forts ont animé récemment la ville : Halloween, les fêtes de fin d'année et bientôt la Saint-Valentin. Gageons que Lardy va se parer de belles couleurs et que les visiteurs ne pourront que tomber sous le charme de notre commune ! Au-delà

de tout cela, vos commerçants participent activement à toutes les grandes manifestations soit par leur présence directe, comme aux vœux du maire, à la fête de la musique, ou aux inaugurations, soit en fournissant gracieusement des lots pour des tombolas diverses : lotos, kermesses... Un GRAND MERCI À EUX !

Nos remerciements s'adressent également aux associations et surtout aux bénévoles qui les font vivre et assurent ainsi une large offre d'activités et d'animations locales. Ils travaillent souvent dans l'ombre et il nous semble important de les accompagner dans leurs actions, par le prêt de salles ou autres équipements ou par l'octroi de subventions. Un GRAND MERCI À EUX !

En cette fin de mandat, nous remercions chaleureusement l'ensemble du personnel communal sans lequel nous ne pourrions pas réaliser tout ce que nous mettons en place pour vous satisfaire ! Ils savent



mettre en musique la partition que nous leur donnons, ils nous aident à la jouer avec cœur et avec passion ! Un GRAND MERCI À EUX !

Enfin, nous ne pouvons pas finir sans vous remercier, vous, les Larziacois qui tout au long de l'année, nous soutenez, nous encouragez. Cela nous porte et nous espérons vivement ne pas démeriter ! Un GRAND MERCI À VOUS POUR VOTRE CONFIANCE !

**L'équipe « Lardy Autrement »**

## Démocratie, Solidarité, Progrès

Lorsque vous lirez ces quelques lignes, la traditionnelle limite du 31 janvier sera dépassée, mais malgré cela, nous vous adressons, à toutes et à tous, nos meilleurs vœux pour cette année 2020 qui sera aussi l'année de renouvellement des instances municipales.

La majorité actuelle a présenté au conseil municipal du mois de décembre son plan pluriannuel d'investissement. Des chantiers sont actuellement en cours, d'autres démarreront en 2020 ou plus tard.

Lors de l'élaboration du plan local de l'urbanisme, l'État a imposé à la commune la construction de nombreux logements. Bien que les constructions poussent comme des champignons, remplaçant les espaces verts, les arbres..., la population n'augmente pas à Lardy. Les effectifs baissent dans les écoles, conséquence d'un vieillissement. Pour autant, nous nous opposerons à tout projet de construction à l'emplacement de l'école Jean Moulin rue des Écoles au Pâté. Nous

souhaitons au contraire que la parole soit donnée aux habitants qui sauront exprimer leurs idées, leurs projets.

« La commune de Lardy est située en zone d'activité complémentaire par l'agence régionale de santé (ARS), ce qui permet à la municipalité de mettre en place des aides destinées à l'installation ou au maintien de professionnels de santé » (Conseil municipal du 18 décembre 2019). Alors pourquoi avoir vendu un terrain municipal au pâté, proche de l'Intermarché, à une société privée pour construire un « pôle médical », cession faite à moins de 40 % de l'estimation de France Domaine, sans obligation et contrainte de la part de la commune sur la finalité du projet ?

Cette vente est la perte d'un espace vert et d'un levier pour créer un véritable pôle médical.

D'autres bâtiments existants, comme par exemple l'ancienne halle SNCF près de la gare de Bouray, auraient pu bénéficier d'études pour faire émerger de tels

aménagement.

La cession du parking gare de Bouray ne fait pas que des heureux et en premier lieu les Larziacois-ses qui ne peuvent plus l'utiliser ponctuellement gratuitement et qui subissent le report des stationnements dans les rues adjacentes (pas de zone bleue à l'exception de la rue Germaine. Lelièvre).

Ce parking est soit disant gratuit pour les porteurs de carte NAVIGO mais au final la perte à gagner pour la société privée est compensée par la région, c'est à dire : nous tous au travers de nos impôts.

La privatisation du parking de la gare de Bouray, et la vente de terrains municipaux sont la marque du désengagement de la majorité actuelle pour l'intérêt général au profit d'acteurs privés.

### **Le groupe de l'opposition municipale**

Retrouvez nos actualités, sur notre page facebook, ou notre blog.

# ÉTAT CIVIL



## NAISSANCES

- ▶ **Ayden MAQUET MAZET**  
né le 1<sup>er</sup> novembre 2019
- ▶ **Diego DA COSTA**  
né le 4 novembre 2019
- ▶ **Elsa-Rose RENON**  
née le 12 novembre 2019
- ▶ **Milhane BEN MOSTAPHA**  
né le 16 novembre 2019
- ▶ **Evy DELOINCE**  
née le 8 décembre 2019
- ▶ **Malonn VIDOT**  
né le 21 décembre 2019
- ▶ **Audra BRISSON**  
née le 22 décembre 2019
- ▶ **Livia DA SILVA**  
née le 30 décembre 2019



## DÉCÈS

- ▶ **René BURRUS**  
décédé le 14 novembre 2019
- ▶ **Jacqueline LEDANOIS née PIERA**  
décédée le 17 novembre 2019
- ▶ **Yannick CHABALIER**  
décédé le 18 novembre 2019

## CIMETIÈRES

### REPRISE DE CONCESSIONS

En 2020, la commune procèdera à la reprise des concessions considérées comme étant « en état d'abandon » suite au 1<sup>er</sup> procès-verbal dressé en 2017. Les concessionnaires et leurs ayants-droits sont informés que la commune engage une procédure en ce sens. La liste des emplacements concernés est consultable en mairie (70 Grande Rue). Les familles sont invitées à prendre contact avec le service de l'État Civil : 01 69 27 14 00.



## CONTACTEZ VOS ÉLUS

Pour prendre rendez-vous avec vos élus de Lardy, un seul n° :

☎ **01 69 27 11 43**

🕒 Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

✉ [mairie@ville-lardy.fr](mailto:mairie@ville-lardy.fr)

### VOTRE MAIRE

- ▶ **Dominique BOUGRAUD**,  
Maire de Lardy,  
Présidente déléguée du Conseil Départemental de l'Essonne,  
Vice-Présidente à la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde (CCEJR)

### VOS ADJOINTS & ÉLUS DÉLÉGUÉS

- ▶ **Lionel VAUDELIN**,  
Urbanisme, travaux, environnement et cadre de vie
- ▶ **Marie-Christine RUAS**,  
Affaires sociales et logement
- ▶ **Annie DOGNON**,  
Affaires scolaires, enfance et jeunesse
- ▶ **Méridaline DUMONT**,  
Culture, patrimoine, jumelage, tourisme et communication
- ▶ **Gérard BOUVET**,  
Développement durable, sécurité, circulation et informatique
- ▶ **Éric ALCARAZ**,  
Sports, vie associative et développement économique
- ▶ **Hugues TRETON**,  
Finances et budget
- ▶ **Dominique PELLETIER**,  
Transport, parc automobile, espaces verts et fleurissement
- ▶ **Raymond TIELMAN**,  
Cérémonies, fêtes et animations

# URGENCES



## SANTÉ

Pour les urgences médicales le week-end et les jours fériés :

**Maison médicale de l'Arpajonnais**

(enceinte de l'Hôpital),  
le samedi de 14h à 20h  
et le dimanche

et jours fériés de 8h à 20h.  
Rendez-vous au :

☎ **01 69 13 91 91**

**SOS Médecins** à Chevannes,  
consultations **7j/7 de 10h à 22h**  
sur rendez-vous au :

☎ **0 825 569 191**

### Pharmacies de garde dimanche et jours fériés

Munissez-vous de votre ordonnance et de votre carte d'identité et contactez la gendarmerie de Lardy qui vous redirigera vers la pharmacie de garde la plus proche de chez vous.

☎ **01 60 82 60 03**



## POLICE

**Gendarmerie nationale de Lardy**

36 rue de la Roche qui Tourne

☎ **01 60 82 60 03** ou le **17**

**Police municipale**

Espace Simone Veil

35 rue de Verdun

☎ **01 69 92 84 50**

🕒 Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (sauf mercredi 16h)



## ÉLECTIONS MUNICIPALES

**Inscrivez-vous avant le vendredi 7 février 2020** sur les listes électorales pour pouvoir voter les dimanches 15 mars et 22 mars prochains (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> tours).

Lardy  
Culture

JOURNÉE INTERNATIONALE  
DES DROITS DES FEMMES

DIMANCHE  
8 MARS

🕒 16h 📍 Salle Cassin, rue René Cassin

CRÉATION 2020

Ciném'a  
capella

# Les Fées s'la pètent

Par le Quartet Buccal

• Tout public dès 5 ans •

➔ Billetterie en ligne : 5€ (tarif réduit) – 7€ (tarif plein)  
sur [www.ville-lardy.fr](http://www.ville-lardy.fr) ☎ 01 69 27 14 94

# agenda



## KIOSQUES DE MUSIQUE

**SAMEDI 8 FÉVRIER • 18h**

**VENDREDI 20 MARS • 19h30**

**SAMEDI 21 MARS • 18h**

Gratuits, ouverts à tous.

📍 Conservatoire, 17 avenue Foch

## DIMANCHE 9 FÉVRIER

**Concert « Voyage sonore aux confins de l'univers » Antoine Bécot**

17h. Gratuit, ouvert à tous.

📍 Conservatoire, 17 avenue Foch

## DU 10 AU 14 FÉVRIER

**Chantiers citoyens à Lardy**

Vous avez entre 16 et 25 ans ? Contribuez à l'amélioration du cadre de vie de votre ville et gagnez 240 € en chèques-cadeau. Inscrivez-vous vite :

01 60 89 94 62 - 01 60 89 85 99

## MERCREDI 12 FÉVRIER

**Cinéma Itinérant avec Cinessonne**

14h. Ateliers d'éducation à l'image parents-enfants

15h30. Séance Jeune Public

20h30. Séance Tout Public

En savoir plus : p.19

📍 Salle Cassin, rue René Cassin

## ATELIERS NUMÉRIQUES POUR TOUS

**MERCREDIS 5, 12 et 26 FÉVRIER, 4 et 18 MARS, 1<sup>er</sup> et 22 AVRIL**

17h30/19h. Gratuit

+ d'infos : 01 60 82 85 58

espaceinfo-lardy@ccejr.org

📍 EIVI, rue René Cassin

## MERCREDI 19 FÉVRIER

**Temps des histoires et des comptines**

10h30. À partir de 6 mois.

Gratuit.

📍 Médiathèque, 17 avenue Foch

## SAMEDI 29 FÉVRIER

**Spectacle Please continue (Hamlet)**

19h30. + d'infos : p.20

📍 Salle Cassin, rue René Cassin



## TOUT LE MOIS DE MARS

**« Le printemps des poètes »**

📍 Médiathèque, 17 avenue Foch

## SAMEDI 7 MARS

**Carnaval**

organisé par le Comité des Fêtes sur le thème des « Mondes imaginaires » 📍 Lardy Bourg

## SAMEDI 7 MARS

**Soirée Jeux « familles »**

19h. Enfants à partir de 5 ans.

📍 Médiathèque, 17 avenue Foch

## DIMANCHE 8 MARS

Journée internationale des Droits des Femmes

**Spectacle « Les Fées s'la pètent » Quartet Buccal**

16h. + d'infos : p.21

📍 Salle Cassin, rue René Cassin

## MERCREDI 11 MARS

**Journée de l'audition**

9h30/12h et 13h30/17h.

Sur rdv : 09 72 64 90 48

01 85 46 11 28. Le CCAS et son partenaire, l'association Journée Nationale de L'Audition, proposent un dépistage gratuit de l'audition.

📍 Espace Simone Veil, 35 rue de Verdun

## VENDREDI 13 MARS

**Bébés joueurs**

Sessions à 9h30 et à 10h30.

0-3 ans, sur inscription.

📍 Médiathèque-ludothèque, 17 avenue Foch

**Audition de classe « Piano »**

20h. Gratuit, ouvert à tous.

📍 Conservatoire, 17 avenue Foch

## SAMEDI 14 MARS

**Café littéraire**

14h. Ouvert à tous.

📍 Médiathèque, 17 avenue Foch

**Audition de classe « Piano »**

20h. Gratuit, ouvert à tous.

📍 Conservatoire, 17 avenue Foch

**Spectacle « Le Rossignol et l'Empereur »**

Champs de la Marionnette - Cie Darû Thempô

20h30. + sur [www.ville-lardy.fr](http://www.ville-lardy.fr)

📍 Salle Cassin, rue René Cassin

## DIMANCHE 15 MARS

**Élections municipales**

1<sup>er</sup> tour 8h-20h

## MERCREDI 18 MARS

**Temps des Histoires**

15h30. À partir de 3 ans. Gratuit.

📍 Médiathèque, 17 avenue Foch

## JEUDI 19 MARS

**Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie**

Bouray-Janville-Lardy

📍 Place du 19 Mars 1962

## SAMEDI 21 MARS

**Audition de classe « Violon »**

10h30. Gratuit, ouvert à tous.

📍 Conservatoire, 17 avenue Foch

## DIMANCHE 22 MARS

**Élections municipales**

2<sup>nd</sup> tour 8h-20h

## SAMEDI 28 MARS

**Atelier culinaire**

« Sortir de l'hiver »

par le CCAS en partenariat avec

Bélénos-Enjeux-Nutrition

10h30. Gratuit, sur inscription :

01 60 82 61 63.

📍 Espace Simone Veil, 35 rue de Verdun

**Audition de classe « Violoncelle »**

16h30. Gratuit, ouvert à tous.

📍 Conservatoire, 17 avenue Foch

**Concert musiques actuelles du Conservatoire**

20h. Gratuit, ouvert à tous.

📍 Salle Cassin, rue René Cassin

## MARDI 31 MARS

**Bébés lecteurs**

10h. 0-3 ans, sur inscription :

01 69 27 10 48.

📍 Salle de la Mairie annexe, 5bis route de Saint-Vrain

## MERCREDI 1<sup>ER</sup> AVRIL

**Marionnettes**

« Lucine et Malo »

Cie Les 3 Chardons

10h30. À partir de 3 ans. Gratuit, sur inscription.

📍 Médiathèque, 17 avenue Foch

## VENDREDI 3 AVRIL

**Bébés lecteurs**

Séances à 9h30 et 10h30.

0-3 ans, sur inscription :

01 69 27 10 48.

📍 Médiathèque, 17 avenue Foch

**Conseil municipal**

20h45. Ouvert à tous.

📍 Hôtel de Ville, Grande Rue



## SAMEDI 4 AVRIL

**« Lardy Pop Musique »**

Concours de chant organisé par le

CME + d'infos : [www.ville-lardy.fr](http://www.ville-lardy.fr)

📍 Salle Cassin, rue René Cassin

**Atelier Jeu MOA (My Own Army)**

Séances à 14h-16h et

16h-18h. Gratuit, sur inscription

📍 Médiathèque, 17 avenue Foch

## MARDI 8 AVRIL

**Cinéma Itinérant avec Cinessonne**

14h. Ateliers d'éducation à l'image parents-enfants

15h30. Séance Jeune Public

20h30. Séance Tout Public

En savoir plus : p.19

📍 Salle Cassin, rue René Cassin

## DIMANCHE 12 AVRIL

**Chasse aux œufs**

10h à 12h30.

Organisée par

le Comité des Fêtes

📍 Parc de l'Hôtel de Ville, Grande Rue



## TOUTE L'ACTU DE :

• votre Relais Assistantes Maternelles en page 23

• vos sorties sportives en page 28

• vos associations en page 29

